

Conditions de participation des personnes en situation de handicap à des sessions de formation organisées

par la Chambre d'agriculture des Alpes de Haute Provence

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, la Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute Provence soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap.

A ce titre, elle s'engage à :

- Accueillir en formation les personnes en situation de handicap, sans discrimination ;
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour permettre de valider leur parcours

Comment?

- Par le développement de l'accessibilité pédagogique de ses formations ;
- En développant la capacité de ses équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire ;
- En s'assurant de l'accessibilité de l'ensemble de ses locaux (administration / lieux de formation)
- En réorientant les personnes handicapées si la teneur de la formation présente une incompatibilité avec la nature de leur handicap.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation d'une formation de la Chambre d'agriculture des Alpes de Haute Provence ? Veuillez contacter le référent handicap : Aline BOUSSEAU – 06 87 51 11 84 – formation@ahp.chambagri.fr

Contacts utiles:

 MDPH 04 (Maison Départementale des Personnes handicapées des Alpes de Haute Provence): structure d'accompagnement des handicapés, sous l'égide du Conseil Départemental, référente pour le conseil, l'accompagnement et la délivrance de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

Immeuble François Cuzin, 4 rue de la Grave

04000 DIGNE-LES-BAINS

Tél: 04 92 30 09 90 site internet: https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/04

• Cap Emploi 04 : pour les demandeurs en recherche d'emploi

456 boulevard Saint Joseph 04100 Manosque

Tél.: 04.92.70.74.60 - secretariat@capemploi04.com

Site internet: www.capemploi-04.com

• **CRFH** (Centre de Ressources Formation handicap) : Chargé de mettre en œuvre la PRFPH (Politique Régionale de Formation des Personnes Handicapées) —

Contact: Hélène Patry Heintz & Aline DA DALTO, référentes Paca –

a-da-dalto@agefiph.asso.fr - tél: 06.25.13.74.62

Site internet: www.crfh-handicap.fr

Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes handicapées) : séminaires
« référents handicap », appui aux entreprises...

Délégation régionale Provence-Côte d'Azur et Corse

Arteparc de Bachasson

bâtiment B1rue de la Carrière de Bachasson

13590 MEYREUIL

Tél: 0.800.11.10.09

Site internet: www.agefiph.fr/provence-alpes-cote-dazur-et-corse